

## *Quatrième congrès de l'AFEP*

*2, 3 et 4 juillet 2014, Paris - ENS Cachan*

**Le congrès AFEP est cette année accueilli par l'ENS CACHAN que nous remercions chaleureusement.**

**Le thème de cette édition est « Economie politique et démocratie ». Comme chaque année, les communications sur l'ensemble des thèmes de recherche de l'AFEP sont également bienvenues (voir la seconde partie de l'appel à communication). Notre congrès est aussi l'occasion de nous rencontrer et de débattre sur l'évolution de notre profession. Une après-midi sera consacrée à ce thème essentiel pour notre association professionnelle.**

**Toute contribution individuelle, toute proposition de panel (ouverte, avec appel spécifique ; ou fermée, avec une liste de participants proposés) portant sur l'appel à communication, autour du thème principal ou des thèmes traditionnels de l'AFEP, mais aussi sur les enjeux de l'évolution de notre profession sera étudiée par le conseil scientifique.**

### **Comité d'organisation**

Christian Bessy, Claude Didry, Elisabeth Chatel, Hugo Harari-Kermadec, Robert Salais, Caroline Vincensini, Mathieu Cocq, IDHE (Laboratoire organisateur, UMR 8533 CNRS), ENS Cachan.  
Claire Pignol, PHARE, et Bruno Tinel, CES, Université de Paris I.  
Ariane Ghirardello, CEPN, Université de Paris XIII.

### **Comité Scientifique**

Isabelle Cassiers (ULB), Lynn Chester (University of Sidney), Eve Chiapello (EHESS), Simon Deakin (University of Cambridge), Patrice Duran (ISP ENS-Cachan), Ben Fine (SOAS, GB), Olivier Favereau (Université de Paris Ouest Nanterre), Florence Jany-Catrice (Université de Lille 1), Agnes Gramain (Université de Paris I), Isabelle Ferreras (UCL), Tony Lawson (University of Cambridge), Fred lee (University of Kansas city), Sigrid Quack (Université de Duisbourg), Jonathan Zeitlin (University of Amsterdam).

## Thème principal du congrès 2014

### Economie politique et démocratie

Les sciences économiques font aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques en leur sein mais aussi parmi un public plus large qui dénonce les techniques d'expertise à tous les niveaux. La gestion de la crise européenne a fait apparaître combien l'expertise économique officielle se présente comme la seule légitime et à même de proposer des solutions, se substituant ainsi à la communauté politique et donc à la construction démocratique de l'intérêt général. Ajoutés aux politiques monétaires et budgétaires, ce sont tous les instruments par lesquels les décisions politiques orientent le développement économique d'un pays, l'innovation et la répartition des richesses qui passent désormais aux mains de présumés spécialistes.

De son côté, l'économie politique parvient-elle à se démarquer du modèle hiérarchique de l'expertise (le conseiller du prince) ? Ne peine-t-elle pas à incorporer un modèle d'expertise plus distribuée, plus ouvert à des savoirs moins académiques, à des outils et des instruments de mesure qui seraient en quelque sorte co-produits par les acteurs des domaines d'activité, suivant une veine plus pragmatiste qui assumerait de mêler le « positif » et le « normatif » ? C'est donc au renouvellement de la tradition de l'économie politique en prise avec une définition plus démocratique des données et des actions publiques que les contributeurs à ce congrès sont invités à réfléchir.

Pour bien comprendre les conditions de ce renouvellement, il est important de s'interroger sur la constitution de l'économie savante comme science économique, asseyant sa légitimité scientifique et, en conséquence, son influence politique sur sa technicité. Comment est-elle enseignée et diffusée ? Quels processus sociaux et intermédiaires intéressés sont-ils à l'œuvre ? Ces interrogations qui traversent déjà les travaux de sociologie, de science politique, ou encore d'histoire, sont à envisager comme des leviers de refondation.

L'ouverture à d'autres sciences sociales est ainsi vivement souhaitée ; les contributions des économistes travaillant sur les critères d'efficacité et de justice des décisions collectives sont aussi les bienvenues, y compris ceux qui abordent ces questions avec une hypothèse de rationalité classique.

Pour son quatrième congrès, l'Association Française d'Économie Politique encourage des contributions portant sur les thèmes suivants :

- La question de la relation entre discours savant et décision démocratique se pose aussi dans les sciences de la nature (climatologie, OGM, médecine). Quels enseignements peut-on tirer de ces débats pour l'économie ?
- Revisiter la tradition de l'économie politique qui fait de l'économiste le conseiller du Prince. De Smith aux économistes de la planification, en passant par les institutionnalistes américains qui ont soutenu la « démocratie industrielle ». Dans quelles expériences et/ou débats théoriques l'économie s'est-elle intéressée aux questions de démocratie (Arrow, Sen, ...)
- Histoire et sociologie de l'enseignement de l'économie et des controverses qu'il a suscitées et qu'il suscite encore aujourd'hui.
- Statut des statistiques, des chiffres, dans l'analyse économique, usage des méthodes quantitatives et gouvernance par les nombres. Question de l'articulation avec des données plus « qualitatives ».

- Quelle place laisser aux non-experts (citoyens, travailleurs, consommateurs) et quelles modalités d'expression dans la construction des indicateurs économiques en lien avec des indicateurs sociaux et environnementaux ?
- S'il y a eu dépossession des politiques macroéconomiques par des instances non-élues, quelles sont les possibilités institutionnelles de réappropriation de ces politiques ? Quelles sont les alternatives aux théories qui fondent les politiques macroéconomiques actuelles ?
- Ne assistons-nous pas à une dégénérescence de la macroéconomie face au « tout marché », comme en témoigne le recours de plus en plus systématique aux indicateurs de performance ?
- Politiques publiques et concurrence : l'envahissement de l'espace public par le discours sur la nécessité de la concurrence a considérablement contraint la gestion des services publics dans les pays européens, dans des domaines aussi variés que la production de l'énergie, la gestion des transports ou les politiques d'éducation et de justice, mais aussi la réforme des professions (avocats, médecins, etc.). Par quelles analyses alternatives sortir de ces politiques imposées ?
- Les formes contemporaines de l'innovation et les nouveaux enjeux en matière de recherche, de propriété intellectuelle, d'environnement et de santé, portés par les acteurs de la société civile.
- La construction européenne : histoire, crise et nouvelles perspectives.

### **Thèmes annexes, thématiques transversales de l'AFEP**

Comme pour chaque congrès AFEP, des contributions sur d'autres thèmes importants sont également les bienvenues. A titre d'exemple, citons :

- Epistémologie et sociologie de l'économie politique
- Politique macroéconomique et débats théoriques sur la macroéconomie
- Economie politique et production des politiques publiques
- Apports et controverses en économie industrielle et implications sur les politiques industrielles et d'innovation
- Apports de l'économie politique à la question du travail
- Apports de l'économie régionale/urbaine par rapport à l'aménagement du territoire/aux politiques urbaines et à la géographie
- Théories économiques et théories sociologiques de la firme
- Les rapports entre modélisation et politique économique

Enfin, toute proposition portant sur le diagnostic ou les solutions visant à préserver le pluralisme en sciences économiques sera bienvenue.

## Modalités de Soumission

---

### *Type de propositions recevables :*

L'appel à communication porte sur trois types de soumissions possibles.

Vous pouvez en effet :

- 1- Soumettre une proposition de communication.
- 2- Soumettre une proposition de session fermée. Celle-ci est placée sous la responsabilité d'un-e ou plusieurs animateur-trices qui présentent un programme complet avec l'ensemble des communicant-es. Elle est plus particulièrement destinée aux collaborations de recherche déjà constituées ayant produit des résultats ou à des panels portant sur l'organisation de la profession.
- 3- Soumettre une proposition de session ouverte. Celle-ci est placée sous la responsabilité d'un-e ou plusieurs animateur-trices qui lancent un appel à communications sur une thématique précise. Elle est plus particulièrement destinée aux chercheur-es qui souhaitent trouver des partenaires pour constituer une collaboration de recherche ou à des panels visant à provoquer un échange de vue inédit sur l'organisation de la profession.

### *Calendrier*

Date limite d'envoi des propositions : **17/02/2014**.

Notification d'acceptation de la communication : **19/03/2014**

Date limite d'envoi des papiers : **19/05/2014**

**Format obligatoire des intentions de communication**

**Pour être étudiées, les intentions de communications devront être présentées dans un document de 6 pages présentant les exigences suivantes :**

- 1- **Première page** : le statut et les coordonnées professionnelles des auteur·es
- 2- **Page 2-4** : Résumé (2 à 3 pages) en français ou en anglais avec une courte bibliographie
- 3- **Page 5** : Un CV court (une page)
- 4- **Page 6** : un résumé en français et si possible en anglais de 10 lignes maximum et 5 mots clés

**Les intentions de communication doivent être envoyées pour le 17/02/2014  
par mail en format PDF à [afep2014@cnrs.fr](mailto:afep2014@cnrs.fr)**

Les intentions de communications seront évaluées selon la procédure habituelle dite « en double aveugle » par le comité scientifique. Les auteur·es seront informé·es des décisions du comité pour le **19/03/2014**

Les textes définitifs des intentions retenues devront être envoyés pour le **19/05/2014**

Les meilleurs d'entre eux feront l'objet d'une nouvelle évaluation, après le colloque, en vue de la publication dans une revue à comité de lecture ou un ouvrage collectif.

## Procédure de soumission des sessions (fermées ou ouvertes) et principes d'organisation

Pour être étudiées, les propositions de sessions devront être présentées dans un document pdf structuré comme suit :

### Sessions fermées

**Première page** : le statut et les coordonnées professionnelles des animateurs de la session

**Page 2** : un bref CV des animateurs et de leurs publications

**Page 3** : une présentation des attendus de la session

**Pages 4-5** : un programme prévisionnel de la session avec : noms des intervenants pressentis, titre des interventions, résumé de 10 lignes pour chaque intervention

**Page 6** : une présentation brève (quelques lignes) des participants à la session et de leurs publications représentatives (une ou deux par auteur)

### Sessions ouvertes

**Première page** : le statut et les coordonnées professionnelles des animateurs de la session

**Page 2** : un bref CV des animateurs et de leurs publications

**Page 3** : une présentation des attendus de la session

**Page 4** : quelques références clés de la session et quelques exemples d'interventions ou d'intervenants possibles

**Les propositions de sessions (fermées comme ouvertes) doivent être envoyées pour le 17/02/2014 par mail en format PDF à [afep2014@cnrs.fr](mailto:afep2014@cnrs.fr)**

Les propositions de sessions spéciales seront évaluées par le comité scientifique. Les coordinateur·trices seront informé·es des décisions du comité scientifique le **19/03/2014**.

Les textes définitifs des interventions formant la session devront être envoyés pour le **19/05/2014**.

Les meilleurs d'entre eux feront l'objet d'une nouvelle évaluation, après le colloque, en vue de la publication dans une revue à comité de lecture ou un ouvrage collectif.